

Renseignements préliminaires à l'intention des délégations

A. Ouverture de la soixante-deuxième session ordinaire

1. La soixante-deuxième session ordinaire de la Conférence générale¹ s'ouvrira le **lundi 17 septembre 2018, à 10 h**. Elle se tiendra dans les bâtiments M et C du Centre international de Vienne (CIV)².
2. Les séances plénières se tiendront dans la salle des plénières (1^{er} étage du bâtiment M). La Commission plénière se réunira dans la salle du Conseil C (4^e étage du bâtiment C).
3. À moins que la Conférence générale n'en décide autrement, les séances du matin commenceront à 10 h et celles de l'après-midi à 15 h. Les délégués sont priés d'avoir pris place à ce moment-là afin que les séances puissent commencer à l'heure. Si des séances du soir s'avèrent nécessaires, elles seront annoncées durant la session.

B. Consultations préalables à la session

4. Pendant le week-end précédant l'ouverture de la Conférence générale (**samedi 15 et dimanche 16 septembre 2018**), des locaux peuvent être mis à disposition sur demande pour la tenue de réunions de groupes. Il est recommandé aux États Membres de les utiliser en vue de parvenir à un accord sur les questions d'organisation (concernant, par exemple, la composition du Bureau) avant l'ouverture

¹ L'ordre du jour provisoire de la soixante-deuxième session ordinaire figure dans le document GC(62)/1.

² Voir le plan joint à l'annexe III.

de la session de la Conférence générale, le **lundi 17 septembre 2018**. Cela contribuera au bon déroulement des travaux de celle-ci. Ils devraient donc faire en sorte, le cas échéant, que leurs représentants arrivent à Vienne à temps pour participer aux réunions des groupes précédant la session et à la prise des décisions pertinentes. Les salles de réunion devront être réservées au plus tard le **mercredi 12 septembre 2018** par l'intermédiaire de la Section des services de conférence de l'Agence. Les demandes doivent être soumises par courrier électronique à l'adresse : GC-Room-Reservations.Contact-Point@iaea.org.

C. Procédure d'inscription

5. Conformément à l'article 23 du Règlement intérieur de la Conférence générale³, chaque État Membre de l'Agence est représenté par un délégué qui peut être accompagné d'autant de suppléants, conseillers, conseillers techniques, experts et autres adjoints du même rang qu'il le juge nécessaire.

6. Les États Membres sont priés de bien vouloir communiquer au Secrétariat la composition de leur délégation bien à l'avance, si possible pas moins de sept jours avant l'ouverture de la session. Ils doivent le faire au moyen du système d'inscription en ligne de la Conférence générale de l'Agence, disponible à partir du **lundi 6 août 2018** sur <https://gc-registration.iaea.org>. À cet effet, des noms d'utilisateurs et des mots de passe ont été attribués et communiqués dans la pièce jointe à la lettre de notification envoyée à tous les États Membres le **jeudi 7 juin 2018**.

7. Chaque participant à la Conférence générale aura besoin d'une carte d'accès avec photographie pour accéder au CIV. Une fois les participants inscrits en ligne, le bureau des cartes d'identité de l'ONU au CIV enverra, à l'adresse électronique qu'ils auront fournie, un courriel contenant un lien pour télécharger une photographie ou confirmer/remplacer une photographie existante dans la base de données du bureau. Les participants qui n'auront pas réussi à télécharger leur photographie devront prévoir du temps supplémentaire sur site pour se faire photographier et obtenir leur carte d'accès.

8. Pour éviter de longues files d'attente le **lundi 17 septembre** au matin, les participants inscrits sont vivement encouragés à retirer leur carte d'accès à l'avance, sur présentation d'une pièce d'identité avec photographie en cours de validité, au bureau des inscriptions (Porte 1), aux dates suivantes :

Vendredi 14 septembre	9 h-18 h
Dimanche 16 septembre	11 h-18 h

9. En principe, les cartes d'accès doivent être retirées en personne. Celles qui auront été préalablement imprimées pourront toutefois être retirées par une personne autorisée sur présentation d'une lettre ou note officielle indiquant son nom et ceux des participants concernés. Veuillez noter qu'après avoir été retirées, les cartes d'accès ne peuvent être ni retournées au bureau des inscriptions ni réimprimées. Celles qui n'auront pas été retirées à l'avance les **vendredi 14 et dimanche 16 septembre** pourront l'être au bureau des inscriptions de l'AIEA (Porte 1) à partir du **lundi 17 septembre 2018 à 7 h 30**.

10. Il est rappelé aux participants que les cartes d'accès doivent être portées en permanence de manière visible dans l'enceinte du CIV.

³ Document GC(XXXI)/INF/245/Rev.1.

11. Il sera possible de s'inscrire sur place au bureau des inscriptions de l'AIEA (Porte 1) (sur présentation d'une lettre officielle de désignation, accompagnée d'une pièce d'identité avec photo) les jours suivants :

Vendredi 14 septembre	9 h-18 h
Dimanche 16 septembre	11 h-18 h
Lundi 17 septembre	7 h 30-18 h
Mardi 18 septembre	8 h-18 h
Mercredi 19 septembre	9 h-12 h

Veuillez prévoir suffisamment de temps pour les contrôles de sécurité et l'inscription.

12. Toute question concernant la procédure d'inscription doit être adressée par courriel à :

GCRS.Contact-Point@iaea.org .

13. Les participants à la conférence qui ont besoin d'un visa pour l'Autriche sont instamment priés de contacter le représentant consulaire de l'Autriche le plus proche et de faire leur demande de visa bien à l'avance (au moins quatre semaines avant le voyage). Toute question relative aux visas doit être adressée à l'adresse GCRS.Contact-Point@iaea.org . **Veuillez noter que seuls les participants officiellement inscrits peuvent solliciter un visa pour l'Autriche.**

14. Il est également rappelé aux États Membres que, conformément à l'article 26 du Règlement intérieur de la Conférence générale, le coût de la participation de la délégation de chaque État Membre à la Conférence générale est à la charge de l'État Membre concerné.

15. Une liste provisoire des participants (document GC(62)/INF/5 Liste provisoire), qui sera publiée le **lundi 17 septembre 2018**, prendra en compte les informations reçues par le Secrétariat au **mardi 11 septembre 2018**. Une liste définitive des participants (document GC(62)/INF/5), contenant les renseignements qui auront été communiqués au Secrétariat **avant le mercredi 19 septembre 2018 à 15 h**, sera publiée le **vendredi 21 septembre 2018**. Les États Membres et les organisations en recevront un seul exemplaire papier. La version électronique de la liste définitive sera mise à disposition sur le site web de la Conférence générale.

16. Si les renseignements fournis par les participants lors de l'inscription doivent être modifiés une fois la liste provisoire publiée, les délégations sont priées d'en informer le Service du protocole en se présentant à la salle M0E 75 (rez-de-chaussée du bâtiment M) ou en écrivant à GCRS.Contact-Point@iaea.org avant le **mercredi 19 septembre 2018 à 15 h**, afin que la liste définitive puisse être mise à jour.

D. Pouvoirs des délégués

17. Au sein de chaque délégation, seul le chef doit être investi de pouvoirs établis expressément pour la session, **même s'il a déjà été accrédité auprès de l'Agence** (par exemple, en qualité de Représentant permanent). En vertu de l'article 27 du Règlement intérieur de la Conférence générale, les pouvoirs originaux doivent émaner soit du chef de l'État ou du gouvernement, soit du ministre des affaires étrangères de l'État Membre concerné et doivent être communiqués au Directeur général si possible au moins sept jours avant l'ouverture de la session, c'est-à-dire avant le **lundi 10 septembre 2018**, pour faciliter le bon déroulement des travaux de la Conférence, en particulier ceux du Bureau.

18. Le **dimanche 16 septembre 2018 à 14 h 30**, les pouvoirs qui n'auront pas déjà été transmis au Directeur général devront être remis en main propre au fonctionnaire chargé des pouvoirs, dans le bureau M0E 69, au rez-de-chaussée du bâtiment M. Il convient de noter que les pouvoirs ne pourront pas être acceptés lors de l'inscription à la porte 1 du CIV.

19. Pour toute question concernant les pouvoirs, veuillez contacter le fonctionnaire chargé des pouvoirs (courriel : Credentials@iaea.org).

E. Documents

20. Conformément à la politique de respect de l'environnement et d'utilisation rationnelle du papier établie par l'Agence pour la distribution de documents, la documentation de la Conférence générale sera disponible sous forme électronique sur le site : <https://www.iaea.org/About/Policy/GC/GC62/Documents/> . Les projets de résolutions seront disponibles sur GovAtom. Les délégués sont priés d'apporter, si possible, un dispositif informatique de type tablette et d'utiliser au maximum ce service pour permettre de réduire les coûts d'impression et de distribution des documents de l'Agence. S'il s'avère que l'utilisation des versions électroniques n'est pas pratique ou possible, des exemplaires papier pourront être obtenus, sur demande, auprès du Service des documents, à proximité de la salle des plénières (1^{er} étage du bâtiment M) ou de la salle du Conseil C (4^e étage du bâtiment C).

21. Le Guide de la Conférence générale, dans lequel figurent le programme de la semaine et d'autres informations utiles, ne sera publié qu'une fois, pendant la semaine précédant la Conférence générale, et sera disponible en ligne ainsi qu'aux bureaux d'information et au Service des documents (1^{er} étage du bâtiment M). Les résumés quotidiens des séances seront disponibles en ligne. Le programme quotidien des manifestations du jour sera également disponible en ligne et sur papier aux bureaux d'information et aux Services des documents. Toutes les manifestations seront aussi annoncées sur les écrans des bâtiments M et C.

22. Les délégués qui souhaitent soumettre des projets de résolution ou d'autres documents à la Conférence générale pendant la session sont priés d'en remettre le texte **le plus tôt possible** au secrétaire de la Conférence générale ou au secrétaire de la Commission plénière (M. Austin McGill, mél. : A.McGill@iaea.org ou SEC-PMO.Contact-Point@iaea.org). Cela facilitera considérablement le déroulement des travaux, en particulier ceux de la Commission plénière, qui doit habituellement étudier un grand nombre de projets de résolutions et faire des recommandations à leur sujet.

F. Discussion générale – liste des orateurs

23. Jusqu'à l'ouverture de la session de la Conférence générale, le lundi 17 septembre 2018, les demandes d'inscription sur la liste des orateurs pour la discussion générale devront être directement adressées en personne ou par écrit au Secrétariat des organes directeurs (M^{me} Crosby Plaza Hernández, bureau A2869, poste 22339, mél. : C.Plaza@iaea.org ou GC-Speakers-List@iaea.org). Comme le document GC(62)/INF/1, publié le 11 mai 2018, en informait les États Membres, l'inscription sur la liste des orateurs a commencé le 13 juin 2018 ; un tirage au sort a eu lieu ce jour-là à 11 h afin de déterminer un ordre de priorité parmi les États Membres dont les représentants avaient demandé,

entre 10 h et 11 h, à être inscrits sur la liste⁴. Les États Membres qui demandent plus tard à être inscrits sur la liste des orateurs sont ajoutés dans l'ordre où ces pays en font la demande. Il convient de noter cependant que la pratique consistant à accorder la priorité aux ministres participant à la discussion générale sera maintenue.

24. Au lundi 17 septembre 2018, les délégués qui ne se sont pas encore fait inscrire sur la liste des orateurs et qui souhaitent néanmoins prendre la parole au cours de la discussion générale sont priés de se mettre en rapport avec les personnes chargées d'établir la liste, à leur bureau dans la salle des plénières, au 1^{er} étage du bâtiment M.

G. Déclarations dans le cadre de la discussion générale

25. Conformément à la décision adoptée par la Conférence générale en 2016 concernant la rationalisation de ses travaux⁵, les délégués sont tenus de limiter leurs déclarations à **sept minutes**.

26. La discussion générale dure généralement quatre jours. Afin d'utiliser au mieux le temps dont ils disposent pendant la soixante-deuxième session ordinaire, les États Membres pourraient envisager de faire des déclarations de groupe.

27. Les déclarations qui seront prononcées lors de la discussion générale devraient être communiquées à l'avance au bureau des déclarations situé dans la salle des plénières, pour en faciliter l'interprétation et la distribution publique. Le nom/rang de la personne qui **prononce** la déclaration devra être indiqué clairement sur la page de couverture ou la première page de la déclaration.

28. Toutes les déclarations reçues au bureau des déclarations situé dans la salle des plénières (1^{er} étage du bâtiment M) seront mises à disposition dès que possible après avoir été prononcées, en format PDF et audiovisuel, sur le site Web de l'Agence (<http://www.iaea.org/About/Policy/GC/GC62/Statements>), à moins que l'État Membre concerné n'en limite la distribution, auquel cas il devra clairement l'indiquer sur la déclaration. Aux fins de téléchargement, le texte des déclarations ne devra comporter aucune mention manuscrite ou texte barré. Il convient de noter que seules les déclarations faites oralement seront consignées dans les comptes rendus officiels de la Conférence générale.

H. Langues de travail et interprétation

29. Les langues de travail de la Conférence générale sont l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe ; les déclarations faites dans l'une de ces langues pendant les séances officielles de la Conférence générale feront l'objet d'une interprétation simultanée dans les autres langues de travail. Les délégués sont priés de remettre à l'avance au bureau des déclarations le texte de leur déclaration dans l'une de ces langues en formats PDF et Word.

30. Si des délégués souhaitent prendre la parole dans une langue autre que les langues de travail, ils doivent, conformément à l'article 87 du Règlement intérieur de la Conférence générale, prendre eux-mêmes les dispositions voulues pour assurer l'interprétation dans l'une des langues de travail et en informer le Secrétariat dès que possible.

⁴ Cette procédure a été approuvée par la Conférence générale en 1989.

⁵ Document GC(60)/DEC/8.

I. Promesses de contributions au Fonds de coopération technique pour 2019, contributions au budget ordinaire et autres questions liées aux contributions

31. Conformément à la recommandation du Conseil des gouverneurs du 4 juin 2018 demandant que la Conférence générale approuve un objectif de 86 165 000 euros pour les contributions des États Membres au Fonds de coopération technique (FCT) pour 2019, une lettre circulaire indiquant les parts de l'objectif des États Membres (calculées d'après les quotes-parts de base applicables pour 2019) a été envoyée aux États Membres. Il est à espérer que cette information facilitera la pratique habituelle selon laquelle les États Membres annoncent leurs contributions au FCT avant ou pendant la session de la Conférence générale.

32. Les États Membres n'ignorent pas que la procédure d'annonce de contributions contribue dans une large mesure à une planification et une organisation efficaces du cycle et des activités de coopération technique pour l'année suivante. Un document informant les délégués des montants des contributions promises par les États Membres sera diffusé lors de la prochaine session ordinaire de la Conférence générale⁶. Comme ce document sera mis à jour pendant la Conférence générale, il serait souhaitable que les États Membres en facilitent l'établissement dans les délais voulus en indiquant, dès qu'ils le pourront, le montant de leurs promesses de contributions. Pendant la session, les promesses de contributions pourront être communiquées au personnel de l'Unité des contributions, dont le bureau sera situé dans la salle des séances plénières (1^{er} étage du bâtiment M), et qui tiendra à jour l'état des promesses de contributions au FCT pour 2019.

33. Les fonctionnaires de l'Unité des contributions seront également à disposition dans la salle M0E 67 (bâtiment M, rez-de-chaussée, poste 21350) pour examiner les questions liées aux contributions au budget ordinaire, aux contributions au FCT et aux contributions extrabudgétaires, et pour répondre à toute question que les États Membres pourraient avoir au sujet des arriérés, des plans de versement et du droit de vote. Le bureau de l'Unité des contributions sera ouvert du **lundi 17 au jeudi 20 septembre 2018**, de 8 h à 19 h, et le **vendredi 21 septembre 2018**, de 8 h jusqu'à la clôture de la séance plénière.

J. Forum scientifique organisé en marge de la session de la Conférence générale

34. Le Forum scientifique a pour objectif d'encourager les discussions sur des questions scientifiques et techniques en rapport avec les activités de l'Agence et intéressant les États Membres. Cette année, le Forum scientifique se tiendra les **mardi 18 et mercredi 19 septembre 2018** et aura pour thème « **La technologie nucléaire au service du climat : atténuation, surveillance et adaptation** ». Le programme provisoire figure à l'annexe I du présent document. Toutes les séances se tiendront dans la salle du Conseil D (4^e étage du bâtiment C).

35. Les discussions se dérouleront en anglais uniquement.

36. L'inscription doit se faire en remplissant le formulaire de participation, disponible sur le site Web du Forum scientifique (<https://www.iaea.org/about/policy/gc/gc62/events/scientific-forum>).

⁶ En 2017, les documents correspondants ont été distribués sous les cotes GC(61)/20, GC(61)/20/Rev.1 et GC(61)/20/Rev.2.

K. Réunions sur la coopération technique

37. Les réunions des représentants des États parties aux accords de coopération AFRA, ARASIA, ARCAL et RCA, ainsi que les réunions des représentants des États Membres de la région Europe sont indiquées ci-dessous.

38. Des consultations avec les représentants des États Membres participant à des activités de coopération technique avec l'Agence auront lieu avant les séances de la Conférence générale. Des réunions seront organisées au cours de la semaine de la Conférence générale pour les délégations uniquement présentes à Vienne à cette occasion et pour traiter de questions et de problèmes particuliers.

K.1. 47^e réunion des représentants des gouvernements parties à l'Accord régional de coopération sur le développement, la recherche et la formation dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires pour l'Asie et le Pacifique (RCA) dans le cadre de la Conférence générale

39. Il s'agit d'une réunion ordinaire des représentants nationaux des gouvernements parties au RCA, organisée annuellement à l'occasion de la Conférence générale de l'AIEA. Elle a pour objet d'examiner le programme RCA et d'apporter des orientations visant à garantir sa mise en œuvre de manière efficace et efficiente. La réunion sera en outre l'occasion d'examiner d'autres questions liées au RCA et de prendre des décisions à cet égard. Elle aura lieu le **vendredi 14 septembre 2018, de 9 h à 18 h, dans la salle M6, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

K.2. Réunion des représentants des gouvernements parties à l'Accord de coopération entre les États arabes d'Asie sur la recherche, le développement et la formation dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires (ARASIA)

40. Cette réunion ordinaire des représentants des gouvernements parties à l'ARASIA a lieu chaque année lors de la Conférence générale de l'AIEA. Elle a pour objet d'examiner le programme ARASIA, de vérifier l'application des décisions prises lors de la réunion du Conseil des représentants ARASIA qui s'est tenue en avril 2018 à Beyrouth (Liban), et de faire le point sur d'autres questions. La réunion aura lieu le **mardi 18 septembre 2018, de 10 h 30 à 13 h 30, dans la salle M0E 03, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

K.3. Réunion du Conseil des représentants des États parties à l'Accord régional de coopération pour la promotion de la science et de la technologie nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (ARCAL)

41. Il s'agit d'une réunion ordinaire annuelle des représentants des 21 États parties à l'ARCAL, plus l'Espagne. Elle aura lieu le **mardi 18 septembre 2018, de 14 h à 17 h, dans la salle M6, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

K.4. Réunion des agents de liaison nationaux (NLO) de la région Europe sur la Coopération technique (CT)

42. Lors de cette courte réunion à mi-parcours des NLO des États Membres de la région Europe, les mesures de suivi et les programmes de CT des États Membres seront examinés. La réunion aura lieu le **jeudi 20 septembre 2018, de 14 h à 16 h, dans la salle M6, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

K.5. Réunion des représentants des États parties à l'Accord régional de coopération pour l'Afrique sur la recherche, le développement et la formation dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires (AFRA)

43. La réunion des représentants des États parties à l'AFRA est organisée une fois par an pendant la Conférence générale de l'AIEA, en vue d'approuver les recommandations formulées lors de la réunion du groupe de travail technique de l'AFRA ainsi que le rapport annuel élaboré par l'AIEA, et d'étudier toute nouvelle mesure ou question stratégique relative à l'AFRA. Cette réunion aura lieu le **vendredi 21 septembre 2018, de 10 h 30 à 12 h 30, dans la salle C3, au 7^e étage du bâtiment C.**

L. Réunion de hauts responsables de la réglementation

44. Des chefs d'organismes de réglementation et d'autres hauts responsables de la réglementation dans les domaines de la sûreté nucléaire et radiologique, de la sûreté du transport et des déchets radioactifs et de la sécurité nucléaire examineront les difficultés rencontrées en matière de réglementation et mettront en commun de bonnes pratiques. Cette réunion sera également axée sur les mesures prises par le Secrétariat de l'AIEA pour aider les organismes de réglementation. Elle aura lieu le **jeudi 20 septembre 2018, de 8 h 30 à 18 h, dans la salle C3, au 7^e étage du bâtiment C.**

45. Les discussions se dérouleront en anglais uniquement.

M. Forum du Groupe international pour la sûreté nucléaire sur la mise en œuvre des normes de sûreté

46. Le Forum du Groupe international pour la sûreté nucléaire (INSAG) prendra la forme d'une table ronde et permettra aux experts de l'INSAG et à d'autres experts de donner des informations sur la mise en œuvre des normes de sûreté. Il aura lieu le **lundi 17 septembre 2018, de 14 h à 16 h, dans la salle C3, au 7^e étage du bâtiment C.**

N. Visites organisées en marge de la session de la Conférence générale

N.1. Visite des laboratoires homologués assurant des services de contrôle radiologique individuel

47. Les délégués auront la possibilité de visiter les laboratoires de l'Agence certifiés ISO/IEC 17025 assurant des services de contrôle radiologique individuel et relevant de la Division de la sûreté radiologique et de la sûreté du transport et des déchets, situés au Centre international de Vienne. Le point de rassemblement est le bureau d'information situé à l'entrée du bâtiment M, **les mardi 18 septembre, mercredi 19 septembre et jeudi 20 septembre 2018, à 9 h 50.** La durée prévue de chaque visite est d'une heure, **de 10 h à 11 h.**

N.2. Visite du Centre des incidents et des urgences : mieux connaître la préparation et la conduite des interventions d'urgence à l'AIEA

48. Ce Centre coordonne les activités de préparation et de conduite des interventions en cas d'urgences nucléaires ou radiologiques. Le point de rassemblement est le bureau d'information situé à l'entrée du bâtiment M (rez-de-chaussée) les **mardi 18 septembre et jeudi 20 septembre 2018, à 12 h 50**. La durée prévue de chaque visite est d'une heure, **de 13 h à 14 h**.

N.3. Visite du Laboratoire d'hydrologie isotopique

49. Les délégués auront la possibilité de visiter le Laboratoire d'hydrologie isotopique de l'Agence, qui relève du Département des sciences et des applications nucléaires. Le point de rassemblement est le bureau d'information à l'entrée du bâtiment M, le **mardi 18 septembre 2018, à 13 h 50**. La durée prévue de chaque visite est d'une heure, **de 14 h à 15 h**.

N.4. Présentation du matériel des garanties : instruments portatifs d'analyse non destructive, matériel de surveillance, scellés et technologie de confinement

50. La Division des services techniques et scientifiques proposera trois visites différentes des installations utilisées pour le matériel des garanties, situées au Siège de l'AIEA. Le point de rassemblement est le bureau d'information situé à l'entrée du bâtiment M, les **mardi 18 septembre et mercredi 19 septembre 2018, à 13 h 50**. La durée prévue de chaque visite est d'une heure, **de 14 h à 15 h**.

N.5. Visite des laboratoires des applications nucléaires de l'AIEA à Seibersdorf

51. Il sera expliqué aux visiteurs comment trois laboratoires des garanties vérifient que les États respectent leurs obligations juridiques internationales en n'utilisant les matières et la technologie nucléaires qu'à des fins pacifiques.

52. Il est possible de s'inscrire le **mardi 18 septembre 2018 avant midi**. Le point de rassemblement est le bureau d'information situé à l'entrée du bâtiment M, à **8 h 50**.

- Visite des laboratoires des garanties, **mercredi 19 septembre 2018**.
- Visite des laboratoires des applications nucléaires, **jeudi 20 septembre 2018**.

53. La durée prévue de chaque visite est de quatre heures, de **9 h à 13 h**. Un bus emmènera les visiteurs du CIV à Seibersdorf et les ramènera à la fin de la visite.

N.6. Logistique du matériel des garanties : demande de matériel par les inspecteurs, préparation, expédition ou transport par ces derniers, et gestion du matériel réexpédié après son utilisation sur le terrain

54. La Division des services techniques et scientifiques proposera trois visites différentes des installations utilisées pour le matériel des garanties, situées au Siège de l'AIEA. Le point de rassemblement est le bureau d'information à l'entrée du bâtiment M, le **mercredi 19 septembre 2018, à 13 h 50**. La durée prévue de la visite est d'une heure, **de 14 h à 15 h**.

O. Manifestations organisées et/ou coparrainées par le Secrétariat pendant la 62^e session ordinaire de la Conférence générale⁷

O.1. Démonstration interactive de l'utilisation de la réalité virtuelle aux fins de la préparation et de la conduite des interventions d'urgence

55. Les participants pourront s'essayer à des exercices virtuels d'intervention d'urgence inclus dans le programme de formation du Centre des incidents et des urgences de l'AIEA. Le point sera fait sur les enseignements tirés de l'utilisation de cette technologie. Le Centre des incidents et des urgences (IEC) a mis au point des exercices virtuels d'intervention d'urgence permettant aux participants de s'entraîner à réagir en cas d'urgences nucléaire et radiologique. L'IEC présentera le scénario des exercices qui ont été intégrés au programme de formation annuel sur la préparation et la conduite des interventions d'urgence, notamment à celui de l'École de gestion des situations d'urgence radiologique de l'AIEA. Cette manifestation aura lieu le **lundi 17 septembre 2018, de 11 h à 13 h, dans l'espace M0E, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

O.2. Vers l'aboutissement du projet ReNuAL : état d'avancement de la mise en œuvre et étapes suivantes

56. Cette manifestation parallèle portera sur l'état d'avancement des projets ReNuAL et ReNuAL+, ainsi que sur les grandes étapes, les manifestations prévues et les objectifs immédiats et futurs. Elle aura lieu le **lundi 17 septembre 2018, de 12 h à 13 h, à l'entrée du bâtiment M menant au bâtiment A.**

O.3. Présentation des traités

57. La cérémonie a pour objet de promouvoir l'adhésion universelle aux traités multilatéraux dont le Directeur général de l'AIEA est dépositaire, notamment ceux qui ont trait à la sûreté et à la sécurité nucléaires ainsi qu'à la responsabilité civile en matière de dommages nucléaires. À cet égard, comme les années précédentes, la cérémonie constitue une occasion importante de déposer des instruments de ratification, d'acceptation ou d'approbation des traités présentés ou d'adhérer à ceux-ci. Cette année, la présentation des traités aura pour thèmes particuliers la Convention sur la sûreté nucléaire et la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs. Elle aura lieu le **lundi 17 septembre 2018, de 14 h à 15 h, dans la salle M0E 68, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

O.4. Parvenir à l'égalité des sexes : le rôle de la direction

58. Étant donné que la direction et l'exemple venu d'en haut sont des éléments indispensables au respect de l'égalité des sexes, cette manifestation présentera les activités de la direction, notamment :

- les mesures efficaces pouvant être prises par la direction pour impliquer les personnes et maintenir leur enthousiasme et leur engagement ;
- l'influence du genre et de la diversité sur les manières de diriger ;
- les façons de favoriser la prise en compte de la problématique hommes-femmes et la manière dont chacun peut, à son niveau, promouvoir l'égalité des sexes.

⁷ On trouvera de plus amples informations sur les manifestations organisées en marge de la session dans le Guide de la Conférence générale. Toutes les manifestations seront aussi annoncées quotidiennement sur les écrans du bâtiment M et dans le programme quotidien des manifestations (voir par. 21).

59. Les participants seront des dirigeants de missions permanentes, de l'industrie nucléaire et du monde universitaire. Cette manifestation aura lieu le **mardi 18 septembre 2018 de 8 h 30 à 10 h dans la salle Mozart, au restaurant du CIV.**

O.5. Différentes facettes des garanties : le portail des déclarations des États, moyen efficace de soumettre des rapports et des déclarations liés aux garanties

60. Le nouveau portail des déclarations des États, mis en place dans le cadre du projet Modernisation de la technologie de l'information relative aux garanties (MOSAIC), constitue pour les autorités nationales et régionales un moyen de communication en ligne avec le Département des garanties de l'AIEA. Cette manifestation montrera comment ce nouveau portail facilite la soumission par les autorités nationales et régionales des rapports et des déclarations liés aux garanties au Département des garanties. Cette manifestation aura lieu le **jeudi 18 septembre 2018, de 9 h 30 à 10 h, dans l'espace M0E, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

O.6. Améliorer l'application des garanties dans les États Membres - collaboration au sein de l'AIEA et avec les États Membres

61. Cette manifestation, organisée conjointement par le Département des garanties et le Département de l'énergie nucléaire en vue d'informer les États Membres des services mis à leur disposition, portera sur l'assistance fournie aux États Membres dans l'application des garanties grâce à des missions du service consultatif (ISSAS) des garanties, qui a mené plus de 20 missions au cours des huit dernières années et continue d'aider les États à mettre en place et à améliorer leurs systèmes nationaux.

62. Cette manifestation portera également sur la collaboration avec le Département de l'énergie nucléaire en matière d'appui aux pays primo-accédants dans le cadre de missions d'Examen intégré de l'infrastructure nucléaire (INIR) et la promotion du développement de l'électronucléaire.

63. Le cours de formation aux garanties portant sur le système national de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires (SNCC), organisé en collaboration avec les États Membres, permet à ceux-ci de renforcer leurs capacités et de connaître les meilleures pratiques (dans le cadre de cours nationaux, régionaux et internationaux). Grâce au programme de stages qui propose des formations sur le cycle du combustible nucléaire et les garanties, le Département a formé plus de 150 stagiaires depuis le lancement du premier programme de stages en 1983. Cette manifestation aura lieu le **mardi 18 septembre 2018, de 10 h à 11 h 30, dans la salle C4, au 7^e étage du bâtiment C.**

O.7. Renforcement de la sûreté dans le domaine de la médecine nucléaire : prévention des accidents

64. Des patients du monde entier bénéficient de la médecine nucléaire, qui repose sur l'utilisation de substances radioactives à des fins de diagnostic et de traitement. Cependant, il existe un risque d'exposition involontaire des patients, du personnel et du public aux rayonnements. Ces expositions accidentelles peuvent se produire à n'importe quelle étape du processus de médecine nucléaire, dès la production de radiopharmaceutiques et même après la sortie du patient de l'hôpital. Cette manifestation sera axée sur la manière dont on peut prévenir les accidents en médecine nucléaire et les ressources de l'AIEA dont disposent les États Membres pour renforcer la qualité et la sûreté de la médecine nucléaire. Elle portera également sur les risques associés aux processus de médecine nucléaire, les aspects de la gestion de la qualité, ainsi que les causes et les facteurs habituels qui provoquent des expositions involontaires et accidentelles. La manifestation aura lieu le **mardi 18 septembre 2018, de 10 h 30 à 12 h, dans la salle M5, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

O.8. Une coopération technique efficace : agir ensemble pour faire avancer la lutte contre le cancer

65. Cette manifestation sera axée sur l'appui fourni dans le cadre du programme de CT aux initiatives des États Membres visant à lutter contre le cancer et portera notamment sur l'appui au renforcement des capacités, l'appui technique et diverses méthodes de financement. Elle aura lieu le **mardi 18 septembre 2018, de 14 h 30 à 16 h, dans la salle C3, au 7^e étage du bâtiment C.**

O.9. Rôle de la médecine radiologique dans le diagnostic et le traitement des cancers féminins

66. Cette manifestation parallèle sera l'occasion d'examiner l'utilisation des rayonnements dans le diagnostic et le traitement des cancers féminins dans les pays à revenu faible et intermédiaire, et permettra de faire le point sur les initiatives en matière de cancer du col de l'utérus entreprises dans le cadre du Programme mondial commun des Nations Unies pour la lutte contre le cancer du col de l'utérus. Elle aura lieu le **mercredi 19 septembre 2018, de 9 h à 10 h 30, dans la salle C4, au 7^e étage du bâtiment C.**

O.10. Forum des exploitants nucléaires : difficultés rencontrées par les États Membres qui développent leurs programmes électronucléaires

67. Ce forum permettra aux États Membres de mettre en commun et d'examiner les difficultés actuelles et futures liées au développement de leur programme électronucléaire. La discussion portera sur des questions relatives à l'ingénierie, à la gestion et aux ressources humaines auxquelles sont confrontés les États Membres qui développent leur programme électronucléaire ou remplacent des centrales nucléaires existantes. La manifestation aura lieu le **mercredi 19 septembre 2018, de 9 h 30 à 11 h, dans la salle C3, au 7^e étage du bâtiment C.**

O.11. L'énergie de fusion au service de la paix et du développement durable et le film intitulé *Let there be light* sur la quête de la fusion nucléaire

68. Cette table ronde réunira des organisations comme l'ITER (Réacteur expérimental thermonucléaire international) et l'Institut Max Planck, qui ont réalisé les avancées les plus récentes en matière de recherche et de technologie relatives à la fusion. Il sera question de l'état actuel de l'exploitation de l'énergie de fusion nucléaire et de la voie à suivre.

69. *Let there be light*, film sur la quête de la fusion, raconte l'histoire de scientifiques qui se consacrent à la mise au point de la fusion nucléaire. Il a été réalisé par Mila Aung-Thwin et Van Royoko. Bernard Bigot et Sibylle Gunter, qui y ont participé, interviendront lors de cette table ronde. Cette manifestation et la projection du film auront lieu le **mercredi 19 septembre 2018, de 9 h 30 à 12 h, dans l'espace M0E, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

O.12. Cinquième réunion plénière du Réseau mondial de sûreté et de sécurité nucléaires

70. Cette réunion plénière permettra aux États Membres de l'AIEA de débattre de la sûreté des petits réacteurs modulaires. Les participants feront aussi part de leurs expériences en matière de gestion de l'interface entre sûreté et sécurité. Cette manifestation aura lieu le **mercredi 19 septembre 2018, de 9 h 30 à 12 h 30, dans la salle M6, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

O.13. Faire face au fardeau des maladies infectieuses à l'aide des techniques nucléaires

71. Cette manifestation parallèle sera axée sur le rôle de l'imagerie moléculaire dans la détection de changements physiopathologiques dus à une infection. En outre, elle permettra d'examiner comment les techniques faisant appel aux isotopes stables aident à détecter des changements métaboliques sur lesquels se fondent la conception et la surveillance d'interventions nutritionnelles visant à améliorer les résultats de traitements. Cette manifestation aura lieu le **mercredi 19 septembre 2018, de 11 h à 12 h 30, dans la salle C4, au 7^e étage du bâtiment C.**

O.14. Former la prochaine génération du personnel du secteur nucléaire : partage, maintien et développement des connaissances

72. La mise en place de programmes efficaces de fidélisation, de transfert des connaissances, de mentorat, de développement de compétences d'encadrement, de formation et de renforcement des capacités est l'une des principales difficultés auxquelles est confronté le secteur nucléaire. Cette manifestation parallèle portera sur les stratégies de transfert des connaissances des vétérans du secteur nucléaire aux jeunes professionnels. Lors de cette séance aura lieu la cérémonie de remise du Master européen ès sciences en génie nucléaire du Réseau européen pour l'enseignement des sciences nucléaires. Cette manifestation aura lieu le **mercredi 19 septembre 2018, de 11 h 30 à 13 h 30, dans la salle M7, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

O.15. Différentes facettes des garanties : introduction de la robotique en vue des futures activités de vérification au titre des garanties

73. L'une des tâches les plus couramment effectuées par les inspecteurs de l'AIEA consiste à procéder de manière répétée à des mesures dans des zones difficiles d'accès ou à intensité de rayonnement élevée. La robotique pourrait avoir un rôle à jouer dans ce domaine, non seulement en vue d'améliorer les conditions de travail des inspecteurs, mais aussi afin de renforcer la cohérence des mesures de l'AIEA. Les difficultés que l'on s'attend à rencontrer dans le domaine de la technologie seront également présentées. Cette manifestation aura lieu le **mercredi 19 septembre 2018, de 13 h 30 à 14 h, dans l'espace M0E, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

O.16. Donner un modèle aux femmes travaillant dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires dans les États Membres de l'AIEA et contribuer au développement dans leurs pays

74. Quatre femmes de la région Afrique qui sont des figures éminentes dans leurs domaines respectifs et des modèles à suivre pour les jeunes générations de femmes tiendront une table ronde en vue de sensibiliser à la nécessité d'impliquer un plus grand nombre de femmes dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires. Cette manifestation aura lieu le **mercredi 19 septembre 2018, de 14 h à 16 h, dans la salle C02 13, au 2^e étage du bâtiment C.**

O.17. Assistance fournie par l'AIEA aux États Membres conformément au rapport INSAG-27 sur la solidité en profondeur des institutions

75. Lors de cette manifestation parallèle sera présenté le rapport INSAG-27 pour 2017, intitulé « Ensuring Robust National Nuclear Safety Systems – Institutional Strength in Depth », sous l'angle des normes de sûreté de l'AIEA et des activités de celle-ci visant à aider les États Membres à mener des initiatives ayant trait à ce rapport. Les intervenants mettront en lumière les modifications qu'il est prévu d'apporter aux normes de sûreté, aux procédures et aux services de l'AIEA compte tenu des observations et des enseignements tirés concernant les facteurs humains et organisationnels qui sont indiqués dans la

publication de l'AIEA de 2015 intitulée « L'accident de Fukushima Daiichi » (rapport du Directeur général). Une table ronde est prévue durant la séance. Cette manifestation aura lieu le **mercredi 19 septembre 2018, de 14 h à 17 h, dans la salle M0E 03, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

O.18. Assistance fournie par l'AIEA aux États Membres qui entreprennent un programme électronucléaire : enseignements tirés de l'approche par étapes, appliquée depuis dix ans, et des missions INIR

76. À ce jour, l'AIEA a effectué 24 missions d'examen intégré de l'infrastructure nucléaire (INIR), dont la première a été menée en Jordanie en 2009. Cette manifestation parallèle donnera un aperçu de l'assistance fournie par l'AIEA aux États Membres primo-accédants, mettra en relief l'approche par étapes, présentera les principales conclusions des missions INIR et fera le point sur des missions INIR récentes. Elle aura lieu le **mercredi 19 septembre 2018, de 14 h 30 à 16 h, dans la salle C4, au 7^e étage du bâtiment C.**

O.19. Solutions innovantes pour la gestion efficace des sources radioactives scellées retirées du service

77. Lors de cette manifestation seront présentées des solutions aidant les États Membres à faire face aux défis en matière de sûreté et de sécurité liés aux sources radioactives scellées retirées du service, ainsi que des solutions proposées et mises en œuvre avec succès dans les États Membres, de même que les résultats obtenus et les enseignements tirés. Cette manifestation aura lieu le **mercredi 19 septembre 2018, de 16 h à 17 h 30, dans la salle M5, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

O.20. Différentes facettes des garanties : création d'un guichet unique pour les garanties grâce aux projets « Ressources d'informations relatives aux garanties au moyen de services unifiés intégrés (SIRIUS) » et « Modernisation de la technologie de l'information relative aux garanties (MOSAIC) »

78. Le projet SIRIUS rassemble des informations relatives aux garanties sur un portail unique. Cette manifestation vise à expliquer comment ce portail aide le personnel des garanties à mener des activités, à évaluer des résultats et à tirer des conclusions. Une attention particulière sera accordée aux fonctions géospatiales du portail, qui améliorent l'affichage et l'analyse des informations relatives aux garanties. Cette manifestation aura lieu le **jeudi 20 septembre 2018, de 9 h 30 à 10 h, dans l'espace M0E, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

O.21. Recrutement à l'AIEA - Renforcer l'information active et les partenariats en vue d'attirer des talents

79. Cette séance a pour objet de favoriser la collaboration avec les missions permanentes afin d'élargir le vivier de talents et de promouvoir la diversité, notamment géographique, du personnel. Elle portera aussi sur les activités d'information active, comme les webinaires, et les possibilités de partenariats (postes d'administrateurs auxiliaires, experts fournis à titre gracieux et stages, par exemple). Cette manifestation aura lieu le **jeudi 20 septembre 2018, de 10 h à 11 h, dans la salle C02 13, au 2^e étage du bâtiment C.**

O.22. Essais non destructifs : méthodes et techniques destinées aux structures de génie civil dans la gestion en amont et en aval des catastrophes naturelles

80. Lors de cette manifestation parallèle seront présentés des exemples d'utilisation de techniques nucléaires dans des États Membres pour repérer des faiblesses structurelles après des catastrophes naturelles, au moyen de méthodes d'essais non destructifs. Cette manifestation portera notamment sur l'assistance fournie par l'AIEA aux États Membres en matière de création de capacités en vue de l'application de ces méthodes pour vérifier l'intégrité d'infrastructures importantes et de sites du patrimoine culturel. Une autre technique nucléaire, faisant appel aux radiotraceurs, peut également servir à vérifier l'intégrité structurale des réseaux enterrés de distribution d'eau et l'absence de fuites souterraines après une rupture ou des dommages. Cette manifestation aura lieu le **jeudi 20 septembre 2018, de 11 h à 12 h 30, dans la salle M6, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

O.23. Différentes facettes des garanties : évolution des analyses non destructives effectuées dans le cadre des activités de vérification au titre des garanties

81. La séance a pour objectif de présenter et d'expliquer différents domaines des garanties, les difficultés rencontrées et les innovations mises en œuvre. Elle portera essentiellement sur la contribution des techniques modernes d'exploitation et des avancées technologiques aux techniques d'analyse non destructive. La commande à distance du système de tomographie à émission gamma passive et le futur compteur bague de neutrons rapides seront présentés. Cette manifestation aura lieu le **jeudi 20 septembre 2018, de 13 h 30 à 14 h, dans l'espace M0E, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

O.24. Maintien d'un régime national de sécurité nucléaire : comment maintenir l'efficacité à long terme

82. Au cours de cette manifestation parallèle, des documents d'orientation de l'AIEA existants et à paraître seront examinés en vue d'expliquer la sécurité nucléaire durable au niveau national et opérationnel. La manifestation sera axée sur le processus du Plan intégré d'appui en matière de sécurité nucléaire, qui fournit une évaluation complète des besoins des États en matière de sécurité nucléaire et les aide à prévoir des améliorations nationales. Cette séance interactive portera également sur le rôle des centres de formation et de soutien à la sécurité nucléaire (NSSC), institutions nationales visant à mettre en valeur les ressources humaines et à renforcer les capacités d'appui technique et scientifique nécessaires au maintien du régime de sécurité nucléaire, et sur le rôle du réseau NSSC, appuyé par l'AIEA, qui vise à favoriser la collaboration internationale entre les NSSC. La manifestation aura lieu le **jeudi 20 septembre 2018, de 14 h à 15 h 30, dans la salle C4, au 7^e étage du bâtiment C.**

O.25. Réunion plénière du Forum de coopération en matière de réglementation

83. Des membres du Forum de coopération en matière de réglementation, ainsi que des personnes non membres, mettront en commun des données d'expérience et des connaissances en matière de mise en place d'une infrastructure réglementaire. Cette manifestation aura lieu le **vendredi 21 septembre 2018, de 9 h 30 à 12 h 30, dans la salle C4, au 7^e étage du bâtiment C.**

P. Manifestations organisées par les États Membres durant la 62^e session ordinaire de la Conférence générale

P.1. Sécurité physique et cybersécurité des installations nucléaires

84. Cette manifestation sera l'occasion de faire part de l'expérience du Royaume-Uni et de présenter l'approche collaborative à des décideurs, des organismes de réglementation et des industriels, en vue de l'élaboration de solutions constituant de meilleures pratiques en matière de sécurité physique et de cybersécurité nucléaires. La manifestation est organisée par le Royaume-Uni. Elle aura lieu le **lundi 17 septembre 2018, de 13 h 30 à 14 h 30, dans la salle C4, au 7^e étage du bâtiment C.**

P.2. Feuille de route du Canada relative aux petits réacteurs modulaires : définir ensemble la marche à suivre

85. Au cours de cette manifestation, des représentants du Gouvernement canadien ainsi que d'organismes de réglementation, de laboratoires et d'entreprises du Canada présenteront des exposés sur la feuille de route de ce pays relative aux petits réacteurs modulaires (PRM), et il sera débattu de la voie à suivre par le Canada et des principaux domaines de collaboration internationale. Cette manifestation est organisée par le Canada. Elle aura lieu le **lundi 17 septembre 2018, de 13 h 30 à 15 h, dans la salle M7, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

P.3. Examen des plans de la SOGIN relatifs au démantèlement des cuves sous pression des réacteurs de Garigliano et de Trino : résultats

86. Au cours de cette manifestation seront présentés les plans de la SOGIN relatifs au démantèlement des cuves sous pression des réacteurs de Garigliano et de Trino, installations qui ont fait l'objet d'une mission du Service d'examen intégré portant sur la gestion des déchets radioactifs et du combustible usé, le déclassement et la remédiation (ARTEMIS) de l'AIEA. Cette manifestation est organisée par l'Italie. Elle aura lieu le **lundi 17 septembre 2018, de 14 h à 15 h 30, dans la salle C5, au 7^e étage du bâtiment C.**

P.4. Progrès accélérés en matière de déclassement et de décontamination à Fukushima Daiichi (1F)

87. Un dialogue entre des représentants du Japon et les participants mettra en lumière les progrès remarquables réalisés à Fukushima Daiichi (1F) sept ans plus tard. La manifestation est organisée par le Japon. Elle aura lieu le **lundi 17 septembre 2018, de 15 h à 17 h, dans la salle C4, au 7^e étage du bâtiment C.**

P.5. Transformation numérique nucléaire : exemples de l'industrie nucléaire française

88. De nombreuses initiatives lancées par de grandes entreprises, des PME et des start-up sont en cours dans divers domaines. Cette manifestation sera l'occasion de rencontrer des pionniers de la transformation numérique et d'échanger sur des cas pratiques. Elle est organisée par la France. Elle aura lieu le **lundi 17 septembre 2018, de 16 h à 18 h, dans la salle C3, au 7^e étage du bâtiment C.**

P.6. Renforcement de la collaboration dans le secteur des réacteurs à haute température

89. Les réacteurs à haute température font partie des technologies de réacteurs avancées et innovantes qui pourront être commercialisées dans un avenir proche. Cette manifestation parallèle permettra

d'examiner les possibilités et les obstacles en matière de collaboration dans le secteur des réacteurs à haute température. Elle est organisée par l'Indonésie. Elle aura lieu le **mardi 18 septembre 2018, de 9 h à 10 h 30, dans la salle M6, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

P.7. Forum des organismes de réglementation nucléaire en Afrique (FNRBA)

90. Lors de la réunion plénière du FNRBA, animée par le Cameroun, seront présentées des réussites récentes en matière de renforcement de la sûreté nucléaire et radiologique en Afrique. Un plan d'action stratégique sera défini pour l'année à venir. Cette manifestation est organisée par le Cameroun. Elle aura lieu le **mardi 18 septembre 2018, de 9 h à 11 h, dans la salle C5, au 7^e étage du bâtiment C.**

P.8. Techniques nucléaires d'analyse en criminalistique

91. Cette manifestation parallèle sera consacrée à la mise au point et à l'application de techniques nucléaires d'analyse en criminalistique par le Portugal, en coopération avec l'AIEA. Elle se concentrera sur des cas réels et des exemples de réussites dans lesquels les techniques nucléaires ont été utilisées dans différents domaines d'application de la criminalistique, à savoir en matière de sécurité sanitaire des aliments et de santé, d'enquêtes criminelles, d'analyse d'objets du patrimoine culturel et de prélèvement d'échantillons de l'environnement. La manifestation est organisée par le Portugal. Elle aura lieu le **mardi 18 septembre 2018, de 10 h 30 à 12 h, dans la salle C3, au 7^e étage du bâtiment C.**

P.9. Plan directeur stratégique pour la remédiation environnementale des anciens sites de production d'uranium en Asie centrale

92. Cette manifestation mettra en lumière l'approche coordonnée de la remédiation des sites d'extraction d'uranium persistant en Asie centrale. Elle est organisée conjointement avec le Kirghizistan, l'Ouzbékistan et le Tadjikistan. Elle aura lieu le **mardi 18 septembre 2018, de 11 h à 13 h, dans la salle M7, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

P.10. Refus et retards d'expédition de matières nucléaires et d'autres matières radioactives

93. Cette manifestation a pour objet de sensibiliser aux problèmes susceptibles de perturber le transport de matières radioactives et de provoquer des retards et des refus d'expédition. La résolution GC(61)/RES/8 de la Conférence générale de l'AIEA et la résolution 42/16/1 du Comité de la simplification des formalités de l'OMI concernent de tels retards et refus d'expédition, et il sera débattu des manières possibles de tenir compte de leurs conclusions et de leurs recommandations. Cette manifestation est organisée par le Brésil. Elle aura lieu le **mardi 18 septembre 2018, de 11 h 30 à 13 h, dans la salle M6, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

P.11. Réseau arabe des organismes de réglementation nucléaire (ANNuR)

94. La réunion plénière ANNuR est animée par l'Agence arabe de l'énergie atomique, dont le siège est en Tunisie. La réunion contribue à la réalisation de l'objectif du réseau de favoriser l'amélioration, le renforcement et l'harmonisation de l'infrastructure et des cadres réglementaires dans les États Membres. Elle donnera des informations sur la formation de l'AIEA relative aux programmes d'inspection réglementaire des réacteurs de recherche, ainsi que sur un nouveau modèle de manuel consacré à la gestion des examens de la sûreté et les activités menées en coopération avec des partenaires internationaux. La manifestation est organisée par la Tunisie. Elle aura lieu le **mardi 18 septembre 2018, de 11 h 30 à 13 h 30, dans la salle C02 13, au 2^e étage du bâtiment C.**

P.12. Trentième anniversaire de la coopération : le Ministère de l'énergie des États-Unis (DOE) et l'Agence japonaise de l'énergie atomique (JAEA) traitent de la non-prolifération

95. Cette manifestation sera une courte cérémonie au cours de laquelle l'histoire de la coopération entre les États-Unis et le Japon sera brièvement présentée et des messages de félicitations du Gouvernement des États-Unis et du Gouvernement japonais seront adressés. Cette manifestation est organisée par le Japon. Elle aura lieu le **mardi 18 septembre 2018, de 12 h à 12 h 30, à l'espace MOE, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

P.13. Programme nucléaire pacifique des Émirats arabes unis : vers la mise en service de la première centrale nucléaire

96. Cette manifestation parallèle permettra de faire le point sur le programme électronucléaire des Émirats arabes unis et de débattre de la prochaine phase du programme. Elle est organisée par les Émirats arabes unis. Elle aura lieu le **mardi 18 septembre 2018, de 12 h à 13 h, dans la salle M4, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

P.14. Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires

97. Cette manifestation est organisée à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires.

98. Elle est organisée par le Venezuela, en sa qualité de président de la section de Vienne du Mouvement des non-alignés (MNA). Elle aura lieu le **mardi 18 septembre 2018, de 12 h 30 à 13 h 30, dans l'espace M02, au 2^e étage du bâtiment M.**

P.15. L'approche française en matière de renforcement des capacités humaines dans le domaine nucléaire

99. Des experts français présenteront leur solution en matière de renforcement des capacités humaines à chaque phase de l'élaboration d'un programme électronucléaire. Cette manifestation est organisée par la France. Elle aura lieu le **mardi 18 septembre 2018, de 12 h 30 à 13 h 30, dans la salle C3, au 7^e étage du bâtiment C.**

P.16. Renforcement de la coopération internationale en matière d'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques

100. Le Cadre international de coopération pour l'énergie nucléaire (IFNEC) présentera ses dernières activités et détaillera notamment les objectifs à atteindre et les principaux défis à relever lors de la Conférence mixte IFNEC/Innovation nucléaire : un avenir d'énergie propre, intitulée « Difficultés et possibilités de l'énergie nucléaire dans un contexte de transition énergétique : innovation et mesures entreprises pour promouvoir une énergie nucléaire propre », qui devrait se tenir les 12 et 13 novembre 2018 à Tokyo (Japon). Cette manifestation est organisée par l'Argentine. Elle aura lieu le **mardi 18 septembre 2018, de 13 h à 14 h, dans la salle C5, au 7^e étage du bâtiment C.**

P.17. Gestion des réacteurs de recherche aux fins d'une exploitation durable : regarder en arrière pour aller de l'avant

101. L'exploitation, la gestion et l'utilisation des réacteurs de recherche posent des difficultés à de nombreux États Membres. Cette manifestation parallèle sera axée sur les efforts déployés par les États Membres, en particulier par les pays en développement, pour surmonter ces difficultés, et permettra d'examiner les meilleurs moyens de renforcer les capacités nationales et de consolider la

communauté concernée par les réacteurs de recherche. Cette manifestation est organisée par l'Indonésie. Elle aura lieu le **mardi 18 septembre 2018, de 14 h à 15 h 30, dans la salle C4, au 7^e étage du bâtiment C.**

P.18. Enseignements tirés du troisième Colloque international sur la réduction de l'utilisation de l'uranium hautement enrichi (UHE)

102. Les participants seront informés des discussions tenues lors du troisième Colloque international sur la réduction de l'utilisation de l'UHE, organisé du 5 au 7 juin 2018 en Norvège en coopération avec l'AIEA, ainsi que des conclusions tirées. Cette manifestation est organisée par la Norvège. Elle aura lieu le **mardi 18 septembre 2018, de 14 h à 15 h 30, dans la salle C02 13, au 2^e étage du bâtiment C.**

P.19. La coopération avec les vendeurs, indispensable à la réussite des pays primo-accédants

103. Cette manifestation mettra en lumière la manière dont la coopération entre clients et vendeurs est planifiée, mise en œuvre et adaptée à tous les besoins qui surgissent entre le lancement d'un projet et la mise en service d'une centrale nucléaire. Cette manifestation est organisée par le Bélarus. Elle aura lieu le **mardi 18 septembre 2018, de 16 h à 17 h, dans la salle M5, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

P.20. Gestion des installations nucléaires en fin de vie

104. Cette manifestation portera sur l'expérience du Royaume-Uni en matière de gestion des difficultés et des possibilités liées à la transition entre exploitation et déclassement, notamment l'élaboration d'une stratégie, la planification de la main-d'œuvre et les solutions techniques. Cette manifestation est organisée par le Royaume-Uni. Elle aura lieu le **mardi 18 septembre 2018, de 16 h à 17 h, dans la salle M7, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

P.21. Les réacteurs passifs avancés de la Chine : pour un monde ouvert, propre et agréable

105. Cette manifestation portera sur les innovations les plus récentes concernant les centrales nucléaires passives avancées en Chine, et les efforts déployés par ce pays pour proposer les meilleures solutions possibles en matière de technologie électronucléaire. Cette manifestation est organisée par la Chine. Elle aura lieu le **mardi 18 septembre 2018, de 16 h à 17 h 30, dans la salle C4, au 7^e étage du bâtiment C.**

P.22. Le réacteur de recherche polyvalent et hybride pour des applications de haute technologie (MYRRHA), pierre angulaire de la stratégie de clôture du cycle du combustible nucléaire

106. Le MYRRHA sera le premier système hybride à forte puissance au monde. Ce projet, qui se monte à 1,6 milliard d'euros, aboutira à la création d'une grande infrastructure internationale de recherche nucléaire. Cette manifestation est organisée par la Belgique. Elle aura lieu le **mardi 18 septembre 2018, de 16 h à 18 h, dans la salle C5, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

P.23. Appui des États-Unis à l'Initiative sur les utilisations pacifiques aux fins du développement de l'infrastructure nucléaire

107. Cette manifestation parallèle portera sur l'appui fourni par les États-Unis à l'Initiative sur les utilisations pacifiques aux fins du développement de l'infrastructure nucléaire, et sur les avantages retirés par les États Membres de la coopération concernant des questions telles que la planification de la main-d'œuvre et les systèmes de gestion. Cette manifestation est organisée par les États-Unis

d'Amérique. Elle aura lieu le **mardi 18 septembre 2018, de 16 h 30 à 18 h, dans la salle C3, au 7^e étage du bâtiment C.**

P.24. Forum sur la culture de sûreté : la Suède

108. Lors de cette manifestation parallèle, l'Autorité suédoise de sûreté radiologique expliquera pourquoi elle a choisi de participer à un forum inédit sur la culture de sûreté, et présentera ses vues sur les résultats positifs obtenus. Cette manifestation est organisée par la Suède. Elle aura lieu le **mercredi 19 septembre 2018, de 10 h à 13 h 30, dans la salle C02 13, au 2^e étage du bâtiment C.**

P.25. Les amis de la Convention sur la réparation complémentaire des dommages nucléaires (CRC)

109. Les pays ayant adhéré à la CRC échangeront entre eux et partageront avec d'autres pays intéressés des informations et des données d'expérience relatives à la Convention afin d'encourager un plus grand nombre de pays à envisager d'adhérer à la CRC. Cette manifestation est organisée par les États-Unis d'Amérique. Elle aura lieu le **mercredi 19 septembre 2018, de 10 h 30 à 12 h, dans la salle M4, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

P.26. Contribution au renforcement des capacités en Afrique

110. Le Maroc fera part de son expérience en matière de mise en valeur des ressources humaines dans le domaine de la technologie nucléaire appliquée aux secteurs socioéconomiques (santé humaine, alimentation et agriculture, eau et environnement). Cette manifestation est organisée par le Maroc. Elle aura lieu le **mercredi 19 septembre 2018, de 11 h 30 à 13 h, dans la salle C3, au 7^e étage du bâtiment C.**

P.27. Dialogue entre États côtiers et États expéditeurs

111. Il s'agit de la réunion ordinaire entre les États expéditeurs de matières nucléaires (en particulier le Royaume-Uni, la France et le Japon) et les États dont les côtes sont situées à proximité de la route empruntée pour le transport de ces matières. Cette manifestation est organisée par l'Irlande. Elle aura lieu le **mercredi 19 septembre 2018, de 12 h 30 à 13 h 30, dans la salle M5, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

P.28. Point de vue des États-Unis sur l'orientation du développement des technologies de l'énergie nucléaire et leur déploiement

112. Lors de cette manifestation, le Gouvernement des États-Unis d'Amérique et des intervenants de l'industrie examineront les dernières évolutions en matière de technologies américaines relatives à l'énergie nucléaire et de capacités des États-Unis à appuyer le développement nucléaire d'autres pays. Cette manifestation est organisée par les États-Unis d'Amérique. Elle aura lieu le **mercredi 19 septembre 2018, de 14 h à 15 h 30, dans la salle C3, au 7^e étage du bâtiment C.**

P.29. Enjeux et possibilités des réacteurs modulaires

113. Lors de cette manifestation, le Royaume-Uni partagera son expérience avec les décideurs, les organismes de réglementation et l'industrie concernant les difficultés et les possibilités en matière de financement, de fabrication et de réglementation relatives aux réacteurs modulaires. Cette manifestation est organisée par le Royaume-Uni. Elle aura lieu le **mercredi 19 septembre 2018, de 14 h à 15 h 30, dans la salle M0E 05, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

P.30. Troisième réunion plénière du Réseau de sûreté nucléaire en Asie (ANSN)

114. Lors de cette manifestation parallèle, les réalisations de l'ANSN seront présentées aux pays membres et aux réseaux régionaux apparentés, et les participants chercheront des moyens de développer encore l'ANSN. Cette manifestation est organisée par la République de Corée. Elle aura lieu le **mercredi 19 septembre 2018, de 14 h à 16 h, dans la salle M6, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

P.31. Forum ibéro-américain d'organismes de réglementation radiologique et nucléaire (FORO) : promouvoir la sûreté nucléaire et radiologique dans les pays ibéro-américains

115. Lors de cette manifestation, les réalisations en matière de renforcement des organismes de réglementation résultant de la coopération entre le FORO et l'AIEA seront présentées, et des domaines dans lesquels la collaboration entre associations et réseaux régionaux pourrait être plus poussée seront répertoriés. Cette manifestation est organisée par le Chili. Elle aura lieu le **mercredi 19 septembre 2018, de 14 h à 17 h, dans la salle M7, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

P.32. Système d'évacuation de la chaleur résiduelle de Yanlong (DHR-400) : une nouvelle avancée dans la technologie de chauffage utilisant l'énergie nucléaire

116. Parmi les applications du DHR-400 figurent le chauffage à l'échelle régionale, la climatisation et le dessalement de l'eau de mer, mais ce système peut également servir à l'analyse neutronique et à la production d'isotopes. Cette manifestation est organisée par la Chine. Elle aura lieu le **mercredi 19 septembre 2018, de 16 h à 17 h 30, dans la salle M4, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

P.33. Les acteurs de la scène nucléaire française : configuration nouvelle

117. Cette manifestation parallèle portera sur le nouveau paysage électronucléaire français et ses interactions au niveau national et international. Elle est organisée par la France. Elle aura lieu le **mercredi 19 septembre 2018, de 16 h à 18 h, dans la salle C3, au 7^e étage du bâtiment C.**

P.34. Collaboration internationale aux fins de la mise en place de nouveaux programmes de recherche-développement dans le domaine nucléaire dans les pays partenaires

118. Cette manifestation sera axée sur la collaboration visant à mettre en place des programmes de développement des sciences et technologies nucléaires, notamment sur les partenariats scientifiques internationaux permettant aux pays de mettre en commun leur expérience en matière de sciences et technologies nucléaires par l'intermédiaire de centres utilisateurs internationaux et d'établissements scientifiques russes. Cette manifestation est organisée par la Fédération de Russie. Elle aura lieu le **mercredi 19 septembre 2018, de 16 h 30 à 18 h 30, dans la salle C4, au 7^e étage du bâtiment C.**

P.35. Renforcement de la chaîne de valeur du bétail en faveur des petits exploitants

119. Lors de cette manifestation parallèle seront présentés les avantages que tirent les petits exploitants du programme de l'AIEA dans le domaine de la production animale grâce à des techniques nucléaires et dérivées du nucléaire. Il s'agira de montrer comment le programme contribue à l'amélioration de la disponibilité des produits d'origine animale sur le marché et à la croissance économique, et de mettre en

relief le rôle que la coopération Sud-Sud peut jouer dans ce domaine. Cette manifestation est organisée par l'Indonésie. Elle aura lieu le **jeudi 20 septembre 2018, de 10 h à 11 h 30, dans la salle M7, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

P.36. Collaboration internationale en matière de renforcement des capacités : solutions proposées dans le domaine des RH pour un développement sûr et durable

120. Cette manifestation portera sur la collaboration visant à développer les compétences dans les pays qui se lancent dans un programme électronucléaire ou qui développent leur programme existant, grâce à l'échange de meilleures pratiques entre les bénéficiaires des technologies nucléaires et les vendeurs, les organismes nationaux de réglementation, les exploitants et autres. Les participants débattront de l'assistance qu'il est possible de fournir en matière de renforcement des capacités et mettront en commun de meilleures pratiques concernant l'application sûre, sécurisée, pacifique et durable de l'énergie. Cette manifestation est organisée par la Fédération de Russie. Elle aura lieu le **jeudi 20 septembre 2018, de 11 h à 13 h, dans la salle M5, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

P.37. Quelques progrès récents en matière de technologie nucléaire à l'Institut de recherche en sciences et technologie nucléaires

121. Cette manifestation portera sur des progrès récents accomplis à l'Institut de recherche en sciences et technologie nucléaires, en Iran (formation théorique et pratique, santé humaine, agriculture, contrôle-commande en physique des plasmas). Cette manifestation est organisée par la République islamique d'Iran. Elle aura lieu le **jeudi 20 septembre 2018, de 13 h 30 à 14 h 30, dans la salle C02 13, au 2^e étage du bâtiment C.**

P.38. Énergie d'origine nucléaire : la voie à suivre et les jeunes professionnels

122. Cette manifestation parallèle sera axée sur le rôle de la jeune génération en matière d'innovation dans le domaine de l'électronucléaire, et sur la manière dont les organisations peuvent attirer et retenir des professionnels hautement qualifiés parmi les prochaines générations. Cette manifestation est organisée par les Émirats arabes unis. Elle aura lieu le **jeudi 20 septembre, de 13 h 30 à 15 h, dans l'espace M02, au 2^e étage du bâtiment M.**

P.39. Se rapprocher des objectifs de développement durable grâce à l'énergie nucléaire

123. Les Amis de l'énergie nucléaire présenteront différentes manières dont cette énergie peut contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable. Cette manifestation est organisée par la France. Elle aura lieu le **jeudi 20 septembre 2018, de 14 h à 16 h, dans la salle M7, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

Q. Expositions et présentations

124. On trouvera, dans le Guide de la Conférence générale, des informations concernant les expositions et présentations organisées par des États Membres, des organisations et le Secrétariat.

R. Services informatiques

R.1. Service d'assistance informatique

125. Pendant la Conférence générale, la Section des services aux clients de la Division de la technologie de l'information de l'Agence assurera un service d'assistance informatique en salle **M0E 27**, au rez-de-chaussée du bâtiment M (poste 27279).

R.2. Courrier électronique externe et internet

126. Des espaces internet situés au rez-de-chaussée du bâtiment M sont à la disposition des délégués qui souhaitent se connecter à internet et consulter leur messagerie électronique.

127. Une borne de détection des virus ou autres logiciels malveillants pour les appareils portatifs sera disponible dans la salle M0E 27, au rez-de-chaussée du bâtiment M.

128. Les délégués ayant leur propre ordinateur portable, téléphone ou tablette équipé d'une connexion sans fil pourront se connecter à l'internet à haut débit dans les bâtiments M et C en se connectant au réseau wi-fi gratuit « WLAN-GUEST ». L'utilisation du réseau sans fil d'invité de l'AIEA est soumise aux règles d'usage du réseau sans fil d'invité :

<http://www.iaea.org/About/Policy/GC/GC62/WirelessNetwork/>).

R.3. Bureau d'assistance aux délégations

129. Un service de secrétariat sera assuré pour fournir aux délégations des États Membres une assistance en matière de formatage et d'édition, de photocopie, de numérisation et d'obtention de versions imprimées de documents en ligne et des déclarations faites en séances plénières. Ce service sera installé dans le bureau M0E 23, au rez-de-chaussée du bâtiment M.

R.4. Diffusion en direct

130. Les séances plénières et les séances du forum scientifique seront diffusées en direct sur internet et seront accessibles via le site web de l'Agence à l'adresse :

<http://www.iaea.org/About/Policy/GC/GC62/LiveStreaming>.

S. Informations générales

S.1. Entrée des voitures officielles au Centre international de Vienne

131. Le dispositif d'accès des véhicules des délégations au CIV⁸ figure sur le plan intitulé « Delegations entry and drop off points » ci-joint. Pendant la Conférence générale, les véhicules des missions permanentes et du personnel des missions permanentes enregistrés auprès de l'administration du garage du CIV pourront être garés comme à l'accoutumée au CIV. Les places de stationnement étant limitées, tout véhicule avec chauffeur supplémentaire ne sera autorisé à entrer que pour déposer ou prendre les délégués, une fois que les renseignements nécessaires (à savoir le nom du chauffeur, la marque du véhicule et le numéro d'immatriculation) auront été communiqués par note verbale au Secrétariat (GCRS.Contact-Point@iaea.org), au plus tard le **lundi 10 septembre 2018**. Le personnel des Services de la sécurité et de la sûreté des Nations Unies donnera accès à la porte 2 après avoir recoupé les données

⁸ Voir plan joint à l'annexe IV.

et sur présentation d'une pièce d'identité avec photo en cours de validité par le chauffeur. En outre, les badges d'accès de couleur rouge (qui peuvent être téléchargés à l'adresse <https://www-pub.iaea.org/mtcd/meetings/drop-off-and-pick-up-only-2018.pdf>) devront être placés de façon visible sur le tableau de bord de ces véhicules. Les chauffeurs ne devront pas laisser leurs véhicules sans surveillance.

S.2. Économat du Centre international de Vienne

132. L'accès à l'économat est limité aux titulaires d'une carte d'accès validée à cette fin. Conformément à l'accord en la matière entre l'Agence et la République d'Autriche, les **chefs des délégations** des États Membres qui participent à la Conférence générale (à l'exclusion des ressortissants autrichiens et des apatrides résidant en Autriche) peuvent se rendre à l'économat pendant la session. L'accès à l'économat, qui est incorporé dans la carte d'accès à la Conférence générale, devra être activé au bureau/service d'information de l'économat. Si le chef de délégation quitte la Conférence générale avant la clôture de celle-ci, l'accès à l'économat sera désactivé lors de son départ puis réactivé pour le nouveau chef de délégation dûment désigné, après notification au Service du protocole par courrier électronique officiel (GCRS.Contact-Point@iaea.org) et obtention d'une nouvelle carte d'accès auprès du personnel du bureau des cartes d'identité des Services de la sécurité et de la sûreté des Nations Unies (Porte 1). Toute autre question à cet égard devra être adressée au Service du protocole.

S.3. Application pour les conférences et les réunions de l'AIEA

133. Les participants sont invités à télécharger l'application pour les conférences et les réunions de l'AIEA via Google Play Store et iTunes Store. On y retrouve les informations concernant la Conférence générale, le Forum scientifique et toutes les manifestations parallèles de la Conférence générale.

L'application permet aux participants :

- de créer un calendrier personnalisé et de voir les informations actualisées du programme de toutes les manifestations liées à la Conférence générale ;
- de recevoir des mises à jour de la liste des orateurs qui interviendront en séance plénière et l'horaire des séances plénières et de la Commission plénière ; et
- de voir les présentations PowerPoint des orateurs qui ont autorisé leur publication après l'exposé.

Pour toute question concernant l'application, veuillez contacter le personnel des bureaux d'information.

S.4. Politique antitabac au Centre international de Vienne

134. Il est interdit de fumer en dehors des espaces fumeurs ci-après prévus au niveau P-3 :

- i. espace fumeur situé entre les bâtiments A et B ;
- ii. espace fumeur situé devant le bâtiment D ; et
- iii. espace fumeur situé entre les bâtiments D et E.

135. Il n'est permis de fumer, pas même des cigarettes électroniques, dans aucun autre espace du CIV (pas même sur les terrasses, sur l'esplanade et dans tout autre espace ouvert).

FORUM SCIENTIFIQUE 2018 DE L'AIEA

La technologie nucléaire et le climat : atténuation, surveillance et adaptation

18-19 septembre 2018
Siège de l'AIEA, Vienne (Autriche)

Programme provisoire

Mardi 18 septembre 2018

- 09h30-10h30 **Séance d'ouverture**
- 10h30-11h00 **Séance 1 : Le rôle de l'électronucléaire dans la réduction des émissions de CO₂ (1^{re} partie)**
- La première séance sera consacrée au rôle que joue l'électronucléaire dans la réduction des émissions de GES concomitante à la production d'une énergie suffisante pour alimenter la croissance économique. Dans un monde gourmand en énergie, où l'électricité est produite à 70 % à partir de combustibles fossiles, il nous faudra produire 80 % de l'électricité grâce à des sources à faibles émissions de carbone si nous souhaitons atteindre d'ici 2050 les objectifs fixés dans le domaine des changements climatiques. Aujourd'hui, l'électronucléaire assure 11 % de la production mondiale d'électricité et un tiers de la production mondiale d'électricité à faibles émissions de carbone. Les centrales nucléaires n'émettent quasiment pas de GES ou de polluants atmosphériques lors de leur fonctionnement. Outre les avantages de l'électronucléaire, cette séance sera l'occasion d'aborder les principales difficultés que pose cette source d'énergie, en ce qui concerne notamment l'acceptation par le public et le financement. Des pays primo-accédants exposeront leurs points de vue, et le rôle de l'innovation dans le développement futur de l'électronucléaire sera aussi abordé.
- 11h00-11h30 **Pause-café**
- 11h30-12h00 **Séance 1 : Le rôle de l'électronucléaire dans la réduction des émissions de CO₂ (2^e partie)**
- 12h30-14h00 **Pause déjeuner**
- 14h00-15h30 **Séance 1 : Le rôle de l'électronucléaire dans la réduction des émissions de CO₂ (3^e partie)**
- 17h30 **Réception**

Mercredi 19 septembre 2018

- 09h30-11h00 **Séance 2 : Suivi et mesure des changements**
- Les changements climatiques sont dus à l'accroissement des niveaux de GES dans l'atmosphère. On étudie actuellement sur une longue période l'historique des concentrations de GES en vue d'évaluer ces changements et de réunir des informations utiles à l'établissement de stratégies d'atténuation des effets. La

deuxième séance sera consacrée à la mise à disposition en temps utile de données précises, et à la contribution des techniques nucléaires à la compréhension des changements climatiques et de leurs effets. Les techniques nucléaires et isotopiques sont utilisées pour mesurer l'acidification et le réchauffement des océans. Elles peuvent également aider les États Membres à surveiller et à gérer les ressources mondiales en eau douce ainsi qu'à mieux comprendre les effets de l'agriculture sur l'environnement. Cette séance mettra en relief l'utilité de la technologie nucléaire aux fins de l'évaluation des effets climatiques.

11h00-11h30 **Pause-café**

11h30-13h00 **Séance 3 : S'adapter à un environnement en mutation**

La planète est confrontée aux conséquences du réchauffement climatique, comme les pénuries alimentaires et le recul des écosystèmes. De nombreux pans de l'économie, en particulier le secteur agricole, doivent s'adapter à un environnement en mutation. Lors de la troisième séance, il s'agira de déterminer comment les techniques nucléaires peuvent être mises à profit pour créer des cultures plus résistantes, améliorer la productivité animale, écarter les risques liés à la sécurité sanitaire des aliments et lutter contre les insectes parasites et les maladies animales. Il sera également question de la contribution de la science nucléaire à l'adaptation des pays aux conséquences des changements climatiques.

13h00-14h30 **Pause déjeuner**

14h30-15h30 **Table ronde et séance de clôture par le Directeur général (ou son représentant)**

**62^e SESSION ORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L’AIEA
RÉUNION DE HAUTS RESPONSABLES DE LA RÉGLEMENTATION**

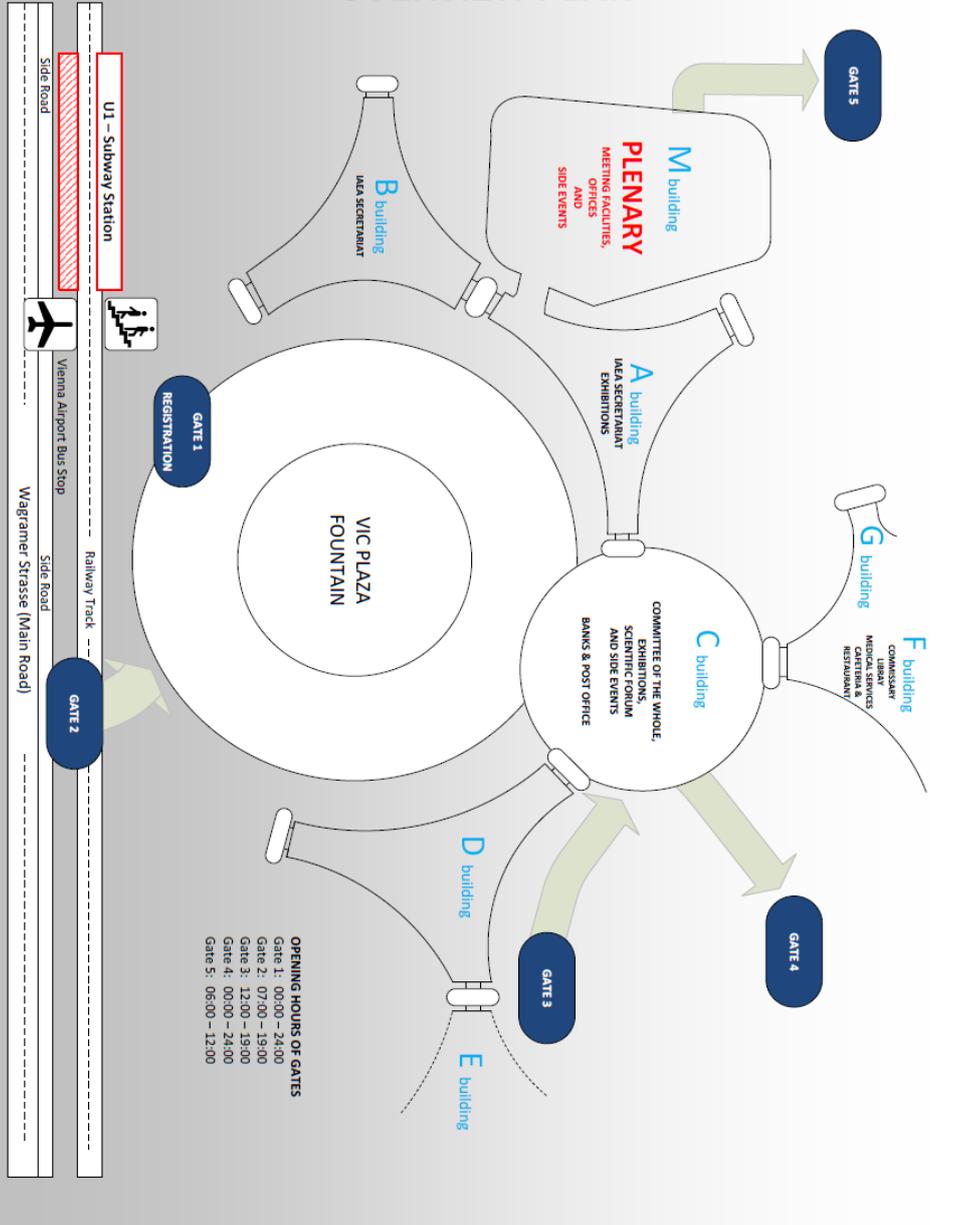
Jeudi 20 septembre 2018

PROGRAMME PROVISOIRE

Jeudi 20 septembre	
9h00-9h10	Allocution d’ouverture Séance I : Cadre réglementaire de sûreté radiologique dans des domaines spécialisés : radioprotection professionnelle en médecine vétérinaire
9h10-9h20	Observations liminaires
9h20-10h40	Points de vue des États Membres <ul style="list-style-type: none">• Utilisation des rayonnements ionisants dans la pratique vétérinaire aux fins du diagnostic et de la thérapie• Mise en œuvre des Normes fondamentales internationales (NFI) en médecine vétérinaire : rôle de l’organisme de réglementation dans le domaine de la radioprotection et de la sûreté radiologique en médecine vétérinaire• Mise en œuvre des NFI vue par un responsable de la radioprotection dans une école vétérinaire• Mise en œuvre des NFI vue par un médecin vétérinaire
10h40-11h	Pause-café
11h-11h15	Point de vue de l’AIEA Introduction du rapport de sûreté de l’AIEA sur la radioprotection et la sûreté radiologique en médecine vétérinaire
11h15-12h10	Table ronde Principaux défis à relever par l’organisme de réglementation en matière de radioprotection professionnelle en médecine vétérinaire
12h10-12h30	Résumé du président pour la séance I
12h30-14h00	Déjeuner
	Séance II : Rôle de l’organisme de réglementation dans le cadre national de préparation et de conduite des interventions d’urgence nucléaire ou radiologique

14h00-14h10	Observations liminaires
14h10-15h40	<p>Partie 1 : Rôle de l'organisme de réglementation dans l'élaboration d'une réglementation nationale relative à la préparation et la conduite des interventions d'urgence (PCI) et de plans d'urgence hors site, y compris de mesures d'harmonisation des dispositions de PCI en cas d'urgence nucléaire ou radiologique transnationale.</p> <ul style="list-style-type: none">• Point de vue de l'AIEA• Points de vue des États Membres• Discussion
15h40-16h00	Pause-café
16h00-17h30	<p>Partie 2 : Rôle de l'organisme de réglementation lors d'une situation d'urgence nucléaire ou radiologique et différences suivant que l'organisme de réglementation est désigné ou non par le pays comme autorité compétente au titre de la Convention sur la notification rapide d'un accident nucléaire et Convention sur l'assistance en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique.</p> <ul style="list-style-type: none">• Point de vue de l'AIEA• Points de vue des États Membres• Discussion
17h30-17h45	Résumé du président pour la séance II
17h45-18h30	Réception

62nd GENERAL CONFERENCE 17 – 21 September 2018 OVERVIEW PLAN



62nd GENERAL CONFERENCE

17 – 21 September 2018

DELEGATIONS ENTRY AND DROP OFF POINTS

